

Décharge 2012: huitième, neuvième et dixième Fonds européens de développement

2013/2206(DEC) - 03/04/2014 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à la Commission européenne sur l'exécution des FED pour l'exercice 2012.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2014/559/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget des huitième, neuvième et dixième Fonds européens de développement pour l'exercice 2012.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge à la Commission sur l'exécution du budget des 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} Fonds européens de développement pour l'exercice 2012.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 3 avril 2014 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 3 avril 2014).

Parmi les principales observations faites par le Parlement, ce dernier demande des mesures destinées à **renforcer les systèmes de contrôle d'EuropAid**, la Direction générale du développement et de la coopération de la Commission européenne.